

Commune de Viriat



“Pourquoi ? C'est quoi ?
Pour qui ? Pour quoi ?
Comment ça marche ?”

Box Médicale - Guide pratique

Cabinet médical de téléconsultation augmentée

POURQUOI ? C'EST QUOI ?



Dans l'attente de l'installation physique de nouveaux médecins généralistes, afin d'assurer un accès rapide aux soins non programmés sans signe de gravité ou d'urgence immédiate, la commune a décidé de mettre en place une Box Médicale qui permet de réaliser des téléconsultations médicales 7 jours sur 7 y compris le dimanche (sauf les jours fériés).

La Box Médicale permet également l'**accès programmé à des spécialistes** : dermatologue, pneumologue et gériatre. A l'issue de la consultation, l'ordonnance est imprimée et le compte rendu est envoyé sur votre compte patient Tessan (à créer en amont).



Rue de la Barre



Horaires d'ouverture :

- en semaine de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 19h
- le dimanche de 10h à 16h (sur RDV uniquement)

Fermée les jours fériés

POUR QUI, POURQUOI ET POUR QUELS MOTIFS ?

Les salariés



« Des plages étendues et réservables en ligne ou par téléphone, sans perdre une demi-journée. »



Mal de tête



Affection ophtalmique légère

Les parents pressés



« Créneaux rapides, ordonnance immédiate. On s'occupe des formalités, vous repartez avec ce qu'il faut. »



Abcès dentaire, rage de dent



Douleur musculaire ou osseuse



Toux, asthme, bronchite



Douleur ORL (otite...)



Trouble digestif



Accompagnement psychologique

Les séniors



« Le RDV peut se prendre par téléphone et vous pouvez être accompagné. Sur place, une équipe de téléassistance vous guide et des capteurs intelligents peuvent allerter le PC sécurité en cas d'incident »



Les médecins m'accompagnent aussi pour :

Vaccination



Renouvellement d'ordonnance

Examen complémentaire



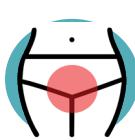
Sevrage tabagique

Questions générales

(anxiété modérée, troubles sexuels, alimentation du nourrisson, etc)



Diabète, hypertension, cholestérol



Infection urinaire (cystite), contraception, trouble érectile



NE CONVIENT PAS POUR :

- Les enfants de moins de 2 ans
- Les certificats d'aptitude à la pratique sportive
- Les accidents de travail
- Les renouvellements d'arrêt de travail

COMMENT ÇA MARCHE ?

FONCTIONNEMENT EN 6 ÉTAPES



1



JE CRÉE MON ESPACE PATIENT *

Créer un compte en amont avec la société de téléconsultation Tessan sur moncompte.tessan.io

2



JE PRENDS RDV

- par téléphone au **04 28 36 00 48**
- sur le site www.laboxmedicale.fr
- en scannant le QR Code



3



JE REÇOIS UN CODE PAR SMS

Je me rends à la Box Médicale à l'heure de ma consultation

4



JE TAPE LE CODE ET JE RENTRE

Une fois à l'intérieur, je me dirige vers la borne de téléconsultation et je m'installe.

Une fois ma carte vitale introduite, je me connecte à mon espace patient Tessan

5



JE DÉMARRE LA TÉLÉCONSULTATION **

Une fois connectée, je lis les instructions qui s'affichent à l'écran puis le médecin me guide pendant la consultation (sur place : thermomètre, tensiomètre, oxymètre, otoscope et stéthoscope)



6



JE RÈGLE ET JE REPARS AVEC MON ORDONNANCE

Je peux quitter la Box Médicale.

La désinfection commencera après mon départ grâce un traitement UV-C

* En cas de difficultés pour créer votre espace client, nos «ambassadeurs» sont là pour vous aider et vous accompagner. N'hésitez pas à les solliciter.

** La box est reliée par interphone à une centre de suivi, localisé dans la Drôme, joignable à tout moment de la consultation.



CE DONT J'AI BESOIN

- **Une ADRESSE MAIL** pour créer mon Espace Patient
- **Ma carte vitale**
- **Une carte bancaire**
- **La liste des traitements que je prends**

OÙ RETROUVER MES DOCUMENTS ?

À la fin de ma téléconsultation, je peux retrouver mes documents personnels dans mon compte patient Tessan.

1. Je vais sur le site internet : moncompte.tessan.io
2. Je renseigne mon **adresse email** et mon **mot de passe**
3. Je retrouve mes documents dans l'onglet

Mes ordonnances →



Je scanne ce QR Code pour me connecter à mon espace personnel

FOIRE AUX QUESTIONS



• Qui consulte ?

Des médecins généralistes pour des soins non programmés et des médecins spécialistes pour des soins programmés en dermatologie, pneumologie et gériatrie

• Quelles indications thérapeutiques ?

Des soins non programmés sans signe de gravité ou d'urgence immédiate. En cas d'urgence vitale : composez le 15.

• Est-ce remboursé ?

Oui, la téléconsultation est prise en charge selon les règles en vigueur.

Prix d'une téléconsultation : 25€, prix d'une téléconsultation avec un médecin spécialiste : 30€. Possibilité d'appliquer le tiers payant intégral selon les mutuelles : renseignez votre numéro AMC figurant sur votre carte mutuelle.

• Et l'hygiène ?

Désinfection totale de la box par UV-C après chaque consultation.

• Confidentialité ?

Espace dédié, secret médical respecté, données sécurisées.

• À la fin, j'ai quoi ?

Une ordonnance imprimée et un compte rendu (accessible sur votre espace patient).

• Et si je reste enfermé dans la box ?

Impossible d'être enfermé ! Une poignée d'ouverture manuelle est accessible à l'intérieur de la box.